

AIDEZ NOUS

À DIFFUSER

LA NATION

LA NATION

QUOTIDIEN D'INFORMATION EN LIGNE FONDÉ LE 21 FEVRIER 2005

HUITIÈME ANNÉE N° 839 DU 24 JUIN 2013

1801/2013 : 212^e ANNÉE DE LA NATION GUADELOUPE

Le 113^e numéro de l'année 2013

26 pages

Distribué à 15 100 personnes

LA CITATION DE LA SEMAINE

«Ce sont les passions et non les intérêts qui mènent le monde».

ALAIN

2013

L'ANNÉE

SÉNÉGAL

MANDELA , LA FIN ?

SOMMAIRE

À LA UNE page 2

AFFAIRES NATIONALES page 5

AFFAIRES MONDIALES page 12

MARCHÉS FINANCIERS MONDIAUX page 15

DROIT, MANAGEMENT, PATRIMOINE page 19

TABLEAU DE BORD GUADELOUPE page 24

À LA UNE

MANDELA, LA FIN ?

L'état de santé de Nelson Mandela, hospitalisé depuis 17 jours et toujours dans un "état critique" ce lundi 24 juin, suscite l'inquiétude croissante des Sud-Africains. De nombreux médias du monde entier sont de retour à Pretoria. Depuis dimanche soir, les Sud-Africains s'attendent de nouveau au pire pour Madiba. Lundi, le chef de l'État Jacob Zuma a annoncé que Nelson Mandela

était « toujours dans un état critique à l'hôpital » de Pretoria, où il hospitalisé depuis près de trois semaines. « Les médecins font tout leur possible pour s'assurer de son bien-être et de son confort », a ajouté le président sud-africain devant la presse internationale réunie à Johannesburg. « Je suis allé à l'hôpital hier soir (dimanche)(...) vu l'heure, il dormait déjà, nous l'avons vu, nous avons un peu discuté avec les médecins et avec sa femme Graça Machel. Je ne suis pas en mesure de vous donner d'autres détails, je ne suis pas médecin », a-t-il ajouté lors de ce point de presse prévu de longue date pour évoquer les élections de 2014. Les traits tirés, il a avoué qu'il s'agissait d'« un moment difficile », tandis que son porte-parole soulignait que la dégradation de la santé de Mandela « doit tous nous faire réfléchir ». Le héros de la lutte contre l'apartheid doit fêter ses 95 ans le 18 juillet prochain. Mais il est victime d'une infection pulmonaire récidivante qui le fait souffrir depuis deux ans et demi et a entraîné son hospitalisation à quatre reprises depuis décembre. La ministre de la Défense Nosiviwe Mapasi-Nqakula, qui est aussi en charge de la santé des anciens présidents, s'est rendue à son chevet lundi matin à Pretoria au Mediclinic Heart Hospital. Nelson Mandela est aussi veillé jour et nuit par son épouse Graça. Une foule d'anonymes ne cesse de venir lui témoigner son attachement par de touchantes marques de reconnaissance : cartes de vœux, ballons, fleurs. De nombreuses personnes interrogées avouaient accepter que Mandela ne soit pas éternel. La plupart refusaient toutefois de le dire aux micros des nombreux médias du monde entier de nouveau présents devant l'hôpital. « Mon souhait le plus cher était qu'il se rétablisse pour que les prochaines générations puissent voir cet homme qui s'est battu pour nous », a déclaré Phathani Mbatha. « Malheureusement il n'y a rien que l'on puisse faire sinon

prier pour lui et pour les médecins qui l'aident ». « Le voir dans cet état, c'est nouveau pour nous (...) mais nous espérons qu'il va guérir et aller beaucoup mieux », lui a fait écho Vuyo Leroy. « Cela me fait de la peine mais je réalise que c'est le moment. Tout le monde tombe malade en cette saison (l'hiver austral), mais Mandela est notre héros et ça fait de la peine de le voir si malade. Il est notre père et nous serons heureux qu'il reste avec nous pour au moins encore 100 ans et davantage », a ajouté Patson Moyo, un autre Sud-Africain. Jusqu'à dimanche soir, les nouvelles de la santé de Mandela émanant de la présidence ou de la famille étaient rassurantes, la rumeur annonçant même sa sortie prochaine de l'hôpital. Un certain optimiste était donc revenu. La quasi-totalité des envoyés spéciaux dépêchés par les médias du monde entier étaient rentrés chez eux. Quant à l'ex-président Thabo Mbeki, proche des Mandela, il assurait que son illustre prédécesseur n'était pas mourant. Mais samedi, la chaîne de télévision américaine CBS a à nouveau contredit la version officielle avec des informations alarmistes. Selon elle, qui assure que Nelson Mandela a dû être « réanimé » à son arrivée à l'hôpital, son foie et ses reins ne fonctionneraient plus qu'à 50%. Il « ne réagit plus » et « n'a pas ouvert les yeux depuis des jours » a ajouté la chaîne américaine. Les problèmes pulmonaires de Nelson Mandela sont probablement liés aux séquelles d'une tuberculose contractée pendant son séjour sur l'île-prison de Robben Island, au large du Cap, où il a passé dix-huit de ses vingt-sept années de détention dans les geôles du régime raciste de l'apartheid.



AFFAIRES NATIONALES

POLITIQUE

LA CRISE DU POLITIQUE SE RENFORCE

La liste des mouvements populaires ne cesse de s'allonger. Les mêmes images de places et de rues en feu... Que signifient-elles? Après la Guadeloupe en 2009, les mouvements arabes, la Turquie, c'est le Brésil, une autre star de l'émergence économique, qui voit sa population envahir la rue. Les forces de l'ordre, réagissent avec plus ou moins de brutalité. La fronde civile et citoyenne se généralise voire se radicalise. Fuite dans la nostalgie d'un passé meilleur, défense d'équilibres politiques, sociétaux et identitaires, cris de rage pour un partage équitable du gâteau économique, ... partout les citoyens se mobilisent, en masse, hors des cadres des mouvements politiques, syndicaux, mais aussi de groupes de pressions organisés. Partout triomphe une insécurité qui désormais touche toutes les zones de la vie personnelle et de l'expérience collective : Chômage, pouvoir d'achat, droit du travail, libertés individuelles et collectives, recherche éperdue d'une identité qui s'évapore inexorablement. Les demandes répétées ne reçoivent pas de réponses réelles. Les politiques de tous les pays font face à un déni de confiance généralisé très au delà des régimes les moins démocratiques. Et que dire des autorités et des élites du marché ou de l'économie ! Entre cynisme des uns et réalisme des autres, là, la défiance est totale. Même le Football et son expression nationale et identitaire la Selecao ne réunissent plus personne dans une pause

sociale au Brésil. FMI, BCE, Banque Mondiale ... des organisations à distance citoyenne abyssale et sans légitimité politique directe semblent tout décider avec le marché et la finance. Et pour les sociétés civiles la messe est dite, la crise va se poursuivre. L'avenir s'obscurcit. Un auteur dans un article récent a qualifié d'« adhocratie », ce qui se passe . La crise économique mondiale et la popularisation de l'Internet, en particulier mobile, 4,5 milliards d'êtres humains auront un smartphone en 2018, dynamitent les modèles politiques démocratiques et totalitaires qui semblent dépassés par la complexification et l'élargissement de l'espace public digitalisé. Le concept d'adhocratie a été créé en 1964 par les chercheurs Warren G. Bennis et Philip E. Slater pour essayer de décrire un nouveau modèle d'organisation flexible, intuitive et innovante. Le concept fut mûri par Henry Mintzberg et des penseurs comme Alvin Toffler. Dans notre millénaire, l'adhocratie est moins une organisation qu'une feuille de route, un état d'esprit ou un nouveau cadre pour penser la coexistence les antinomies contemporaines. Son paradigme se confond avec l'horizontalité des réseaux. Elle fonctionne dans une désintermédiation presque totale. Elle profite d'une décentralisation des moyens de création et d'action politique, de communication aussi. Elle cohabite avec la disparition progressive de l'influence des intermédiaires : médias verticaux, partis politiques, syndicats ... Les mouvements que nous observons ne s'inscrivent pas dans la tradition d'un axe droite-gauche. Les ruptures exprimées ne suivent pas les lignes de séparation des échiquiers politiques ou sociaux traditionnels. On intègre, on réunit des différences, parfois très puissamment opposées. Il est temps de faire évoluer les gouvernances actuelles . A nouvelle ère économique nouvelle ère institutionnelle et politique. Une nouvelle société émerge au cœur des incertitudes radicales et des vérités politiques faibles. La

nouvelle gouvernance doit écouter, écouter encore et toujours la voix des citoyens et surtout ralentir le temps électoral, médiatique et financier pour garantir le succès du projet collectif. Baudrillard l'écrivait en 1995, dans un texte visionnaire : « les ilotes et les élites ». « Dans cette fracture entre la société civile et la sphère politique, entre les ilotes et les élites, il est vain et ridicule de déplorer la stupidité des masses « aveugles » : elles voient mieux que les intellectuels « éclairés », que le pouvoir est un lieu vide, corrompu, sans espoir ..». Tous les signaux sont au rouge. Le temps est à l'invention politique.

AVEC L'ARGENT PUBLIC IL A RACHETÉ FRANCE ANTILLES

Bernard Tapie en garde à vue, trois personnes dont Stéphane Richard, le PDG d'Orange, mis en examen, des dizaines d'auditions. Au coeur de l'interminable affaire Tapie, il y a Bernard Tapie lui-même bien sûr. Après une série d'auditions, de perquisitions et de mises en examen, l'actuel patron de La Provence et de France Antilles a été placé en garde à vue ce 24 juin. Mais bien d'autres noms figurent dans ce lourd dossier ouvert depuis plus de vingt ans après la vente d'Adidas, l'objet d'origine du conflit. Dans le cercle des personnalités liées directement à cette affaire gravitent ainsi avocats, juges, hommes et femmes politiques, chefs d'entreprises. C'est grâce aux 400 millions versés par le trésor français qu'il a pu racheter France Antilles .**C'est scandaleux .**

ÉCONOMIE, SOCIAL, SANTÉ

L' ESPOIR VIENT DU RAT TAUPE

Le rat taupe est l'un des animaux les plus méconnus (et les plus laids) au monde. Pourtant, il représente un espoir dans la lutte contre le cancer. Le rat-taupe nu, rongeur qui évolue principalement en Afrique de l'est, produit en effet en grande quantité une substance qui empêche la

prolifération de tumeurs cancéreuses, ont récemment révélé deux chercheurs de l'Université de Rochester, à New York, dans une étude publiée dans le magazine Nature. Et la substance, espèrent les scientifiques, pourra peut-être un jour être utilisée pour l'Homme. Une résistance hors norme. L'animal a attiré l'intérêt des chercheurs pour une particularité intrigante : il ne contracte jamais de cancer. Résultat, il jouit d'une espérance de vie de trente ans en moyenne, contre quatre pour les souris, cousines éloignées bien moins résistantes au cancer. L'acide hyaluronique, le secret. Le rat-taupe nu produit cette molécule en énorme quantité, cinq fois plus que chez la souris ou chez l'Homme. Or, les scientifiques se sont aperçus qu'en la bloquant génétiquement, l'animal perdait toute résistance au cancer. L'acide hyaluronique en effet, booste, la réparation des tissus et empêche les cellules de développer des tumeurs. Quelles chances d'un usage pour l'Homme? "Il y a des raisons de penser que l'acide hyaluronique pourrait s'avérer efficace pour les humains", assure Andrei Seluanov, l'un des chercheurs, sur le site de l'Université de Rochester. "Cette molécule est déjà utilisée dans les injections anti-rides ou pour soulager la douleur des malades de l'arthrite des genoux. Nous espérons qu'elle puisse donner lieu à de nouveaux traitements contre le cancer", poursuit l'expert. Toutefois, il faudrait réussir à faire en sorte que la molécule soit produite dans tout l'organisme. Et il n'est pas encore certain que l'acide hyaluronique fonctionne pour tous les cancers, nuancent les chercheurs, qui gardent tout de même bon espoir.

L' EFFET DE L' AÉROSOL

Selon une étude, la production d'aérosols a nettement réduit la fréquence des tempêtes tropicales sur l'Atlantique nord... En produisant des aérosols, petites particules atmosphériques qui peuvent influencer sur la formation des nuages, les activités humaines

ont nettement réduit la fréquence des tempêtes tropicales sur l'Atlantique nord au cours du XXe siècle, affirme une étude publiée dimanche. L'action des aérosols résultant des activités humaines reste un des facteurs les plus incertains du changement climatique. Ces particules chimiques (ozone, soufre, etc.) en suspension dans l'air peuvent modifier les rayonnements solaires qui parviennent à la surface de la Terre («effet parasol»). Mais également, comme ils servent de «germes» aux gouttes d'eau composant les nuages, ils pourraient modifier leur longévité et, localement, la quantité de pluie qu'ils produisent. Certaines hypothèses suggèrent ainsi que l'augmentation de la concentration en aérosols enregistrée durant la seconde moitié du XXe siècle a accentué la sécheresse au Sahel et affaibli le cycle des moussons dans le sous-continent indien. Selon l'analyse effectuée par Nick Dunstone, du Met Office britannique, et son équipe, les aérosols affectent en tout cas la température de la surface de la mer dans l'Atlantique nord. Par contrecoup, ils sont capables de modifier le rythme auquel les tempêtes tropicales se produisent dans cette zone, conclut l'étude publiée dans la revue britannique Nature Geoscience. Pour le démontrer, les chercheurs ont utilisé des modèles climatiques couramment employés pour simuler le changement climatique passé et futur. En faisant varier différents critères, ils en arrivent à la conclusion que les tempêtes tropicales dans l'Atlantique nord étaient moins fréquentes durant les périodes où les concentrations d'aérosols étaient élevées au-dessus de cette région. Et selon leurs calculs, les aérosols produits par les activités humaines sont les principaux responsables de ce phénomène. Pour preuve, lorsque leur concentration a commencé à diminuer après 1990, les tempêtes tropicales ont connu un regain d'intensité, souligne l'étude. L'explication: en influençant la formation de nuages au-dessus de l'Atlantique nord et en abaissant ainsi la température à la surface de la mer, ils modifieraient la circulation atmosphérique tropicale. Pour les auteurs, il est donc nécessaire de renforcer nos connaissances sur les aérosols, surtout ceux émis par les activités humaines, pour mieux prendre en compte leur impact sur le changement climatique et améliorer les prédictions internationales sur le réchauffement.

LE DIAGNOSTIC ÉCONOMIQUE DE LA GUADELOUPE DE JEAN-PAUL ELUTHER

Le vrai diagnostic sur la situation guadeloupéenne n'a pas été formulé par les conservateurs guadeloupéens de l'ordre colonial qui continuent leurs rodomontades. En fait, le mal central, c'est l'évolution du coût du travail. On sait qu'il est parmi les plus élevés dans le monde. Ce que l'on dit moins, c'est qu'il continue à dérapier silencieusement. Pour une raison simple, depuis quinze ans, la productivité augmente moins vite que les salaires réels, aussi bien dans le public que dans le privé, et cette évolution continue. Résultat, le prix de revient des produits progresse sans cesse. A partir de là, une mécanique imparable se met en place. Pour préserver leurs marges, les secteurs protégés – les services, la construction, la fonction publique qui a une prime de 40% dite de vie chère – compensent cette hausse par une augmentation de leurs tarifs. Ce que les secteurs exposés à la concurrence internationale, c'est-à-dire l'industrie pour l'essentiel, ne peuvent pas faire. Du coup, leurs marges s'effondrent et les blocages pour étouffer toute production en Guadeloupe. Dans ces conditions, on comprend mieux tous les phénomènes que l'on observe: la baisse des investissements, la chute des exportations pour cause de recul de la compétitivité, la croissance structurellement nulle, la hausse du chômage et pour finir la difficulté à rétablir les comptes publics. Pour régler le mal guadeloupéen, il faut avant tout faire un diagnostic partagé. Ensuite, il faut d'un côté une modération salariale, une réduction des inégalités salariales notamment entre la fonction publique et les salariés du privé, de l'autre une amélioration de la productivité par tête. Cela passe par la suppression des dépenses inutiles, à travers par exemple la simplification du millefeuille politico-administratif. Et aussi par un accroissement du temps de travail à salaire constant.

UN DROIT DE LA CONSOMMATION RÉNOVÉ

C'est cet après-midi que commence à l'Assemblée nationale la discussion en première lecture sur le projet de loi relatif à la

consommation, porté par le ministre délégué chargé de l'Économie solidaire et de la consommation, Benoît Hamon. Ce texte introduirait de nombreuses mesures visant à améliorer les droits des consommateurs, ou plutôt, selon les termes du ministre devant la commission des affaires économiques de l'Assemblée, « à améliorer la confiance entre les entreprises et les consommateurs ». Il ouvrirait la possibilité de mettre en œuvre des « actions de groupe », équivalent des « class action » anglo-saxonnes, pour régler « les litiges de consommation de masse », et introduirait de nouvelles règles en matière d'assurances, avec la possibilité pour un assuré de résilier un contrat à tout moment. Autre cible visée par le texte : le surendettement des ménages. Benoît Hamon rappelle que 772 000 ménages étaient en situation de surendettement fin 2012. Il serait créé un registre national du crédit aux particuliers, sous la responsabilité de la Banque de France, recensant toutes les personnes ayant contracté un crédit à la consommation, et auquel les organismes prêteurs auront accès. Bien d'autres aspects sont évoqués dans ce texte – de la lutte contre l'obsolescence programmée des produits à la réglementation du métier de moto-taxi –, bien que le ministre ait souhaité qu'il ne constitue pas « un millefeuille de mesures sectorielles ». Une section concerne plus particulièrement les élus locaux : l'article 24 du texte modifierait le code de la propriété intellectuelle pour établir de nouvelles règles en termes « d'indications géographiques et de protection du nom des collectivités territoriales ». Il s'agit d'aider les collectivités à empêcher qu'un tiers s'empare de leur nom pour en faire un usage commercial. Le cas de la commune de Laguiole est souvent cité pour justifier la nécessité d'un tel aménagement de la loi (voir Maires de France de janvier 2013) : le nom « Laguiole » a été déposé par un industriel, ce qui interdit désormais aux artisans de cette commune de l'Aveyron d'en faire usage pour dénommer leur production. Selon le projet de loi, les collectivités pourront désormais demander à l'Institut national de la propriété industrielle d'être alertées « en cas de demande d'enregistrement d'une marque contenant (leur) dénomination ». Le texte précise les règles d'une éventuelle « opposition à la demande d'enregistrement ». Ces dispositions devraient faire l'objet d'âpres débats à l'Assemblée, certains députés y étant fermement opposés. Les débats sur le projet de loi Hamon sont prévus entre aujourd'hui et le 3 juillet prochain. **PRÉPARÉE PAR LA RÉDACTION**



AFFAIRES MONDIALES

SOCIÉTÉ MONDIALE

LES COURS MONDIAUX DU POISSON S' ENVOLENT

Les cours mondiaux du poisson s'envolent, observe le rapport de la FAO, l'organisation pour l'alimentation et l'agriculture des Nations unies (ONU) dans ses Perspectives alimentaires parues en juin 2013. Au cours du seul mois de mai, l'indice des prix a ainsi progressé de 6,3 % par rapport à avril. Sur douze mois, depuis avril, la hausse a atteint 16 %. Une flambée essentiellement due à deux espèces : le saumon et le thon, dont l'offre est insuffisante pour couvrir l'essor de la demande. Les prix du saumon issu de la pêche sauvage ont grimpé plus vite que ceux du saumon d'élevage provenant des fermes aquacoles. Selon les prévisions, la production de saumon d'élevage devrait, en effet, augmenter de 5,6 % en 2013, tandis que les captures de pêche s'accroîtront de moins de 1 %. En dépit d'une hausse de 13 %, en 2012, de la production du saumon élevé dans les fermes aquacoles des océans Atlantique et Pacifique, les prix ont continué à monter en raison de la relance de la demande, indique la FAO. En 2011, ils étaient tombés à un niveau historiquement bas. Et, malgré une offre accrue de 2 à 3 % en 2013, les cours devraient rester élevés, ajoute l'organisation. Contrairement aux prévisions, il ne faut pas attendre un surcroît de livraisons en provenance du Chili et de Norvège, ces deux pays rencontrant des problèmes de production. Le marché du thon est, quant à lui, soutenu par l'importance des achats au Japon, depuis le début de l'année. Aux Etats-Unis, la demande reste forte et stable pour le thon, qui n'est pas en boîte, malgré le prix élevé de 2.000 dollars la tonne. Au cours du premier trimestre 2013, l'Union européenne a accepté d'accroître son quota d'importation, à droits nuls, de filets de thon de 35 % en passant de 15.000 à 22.000 tonnes par an pour les trois prochaines années. Les conserveurs européens, majoritairement espagnols, ont consommé ce quota dès

le premier trimestre, en provenance de Thaïlande, du Vietnam, de Chine, d'Indonésie et des Philippines. Il faut se rendre à l'évidence, commente la FAO : « Les prix élevés ne freinent en rien l'importation en provenance des principaux marchés ». La configuration du marché pourrait toutefois évoluer. Les douanes américaines pourraient imposer un droit de 12,5 % sur les steaks de thon surgelé ainsi que sur les filets traités au monoxyde de carbone, à l'occasion d'un changement de nomenclature. Un tel changement de tarif aura une incidence à la baisse sur l'importation américaine, estime la FAO. Pour l'heure, la diminution des ventes de thon aux conserveurs asiatiques a contribué à tirer les prix vers le haut. Bien qu'ayant réduit leurs commandes depuis quelques années, les USA restent le plus gros acheteur de thon en boîte en provenance d'Asie. Et ils ont désormais atteint un plancher. Également en recul, les importations européennes de thon en boîte semblent stabilisées. Et l'apposition de l'étiquetage « pêche durable » sur les boîtes de thon pourrait, en cherchant ainsi à séduire les consommateurs, relancer les achats américains et européens, estime la FAO. Mauvaise nouvelle pour les pays importateurs de poissons comme malheureusement la Guadeloupe .

AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBE

BRÉSIL, POURQUOI ?

Un million de manifestants dans les rues pour réclamer de meilleures infrastructures publiques. Le Brésil, première puissance économique de l'Amérique latine, fait face à une contestation sociale sans précédent. Explications. Un projet d'augmentation des tarifs des transports publics à Sao Paulo et Rio de Janeiro a mis le feu aux poudres. Le Brésil, 5e pays le plus peuplé du monde avec 194 millions d'habitants, 6e puissance économique mondiale avec un PIB de 2 477 000 milliards de dollars, fait face à une contestation sociale inédite dans son histoire. Un million de personnes dans les rues, des émeutes, déjà un mort. Les Brésiliens se révoltent contre l'incurie de services publics sous-développés, la corruption de la classe politique, les inégalités sociales, et un Mondial de football 2014 qui va leur coûter 11 milliards d'euros. Les caciques du Parti des travailleurs, qui dirigent le

pays depuis l'élection de Luiz Lula da Silva en 2003, s'affolent. Quand ils étaient dans l'opposition, ils n'avaient pas une telle faculté de mobilisation. Grâce à une forte croissance économique, commencée dans les années 60, et aux programmes sociaux lancés par Lula, 40 millions de Brésiliens sont sortis de l'extrême pauvreté pour rejoindre les rangs de la classe moyenne, et goûter aux joies de la société de consommation. Mais la croissance a été irrégulière ces dernières années, passant de -0,3% en 2009 à +7,5% en 2010 puis à +2,7% en 2011, pour s'établir pour 2012 à +0,9% . La crise financière mondiale a donc rattrapé le Brésil, que sa nouvelle présidente Dilma Rousseff croyait pourtant "blindé" contre tout risque de contagion. Dès 2011, l'économiste Pierre Salama, chercheur au CNRS, dénonçait une "désindustrialisation précoce" de l'économie brésilienne. Il précise la chronologie du déclin: au début des années 2000, le Brésil bénéficiait de la hausse du cours des matières premières -minerais, hydrocarbures, produits agricoles-, dont il est exportateur. Il a primarisé son économie, tout en devenant dépendant des importations de produits manufacturés venus de Chine, son premier partenaire commercial. Mais le prix des matières premières s'est mis à baisser, et la Chine, en ralentissement économique, a importé des volumes moins importants. La balance commerciale est négative depuis 2009, à - 1,21% du PIB en 2012. Le piège de la mondialisation s'est refermé sur l'économie brésilienne. L'inflation, à 5,5% en 2012, reste forte et pèse sur le pouvoir d'achat. Le salaire minimum au Brésil s'élève à 295 euros et les pensions de retraite sont indexées sur lui. Le chômage, à 5,7% de la population active, est plutôt bas. Mais c'est le retard en matière d'infrastructures publiques qui a jeté les manifestants dans la rue. Trains délabrés, autobus bondés, embouteillages monstres, métros insuffisants: les transports publics brésiliens sont aussi chers que dans les pays développés, et inefficaces. Les manifestants dénoncent aussi des fermetures d'écoles publiques et réclament de meilleurs hôpitaux. Pour Marcio d'Agosto, de l'université fédérale de Rio, cité par l'AFP, l'insatisfaction provient d'un manque d'investissements chronique depuis 50 ans. En effet, rien n'a

fondamentalement changé depuis 2003, malgré certains programmes d'investissement du gouvernement de gauche. Sous la pression de la Banque mondiale, le Brésil doit réduire sa dette publique, qui s'établissait à 64,8% du PIB en 2012. En 2011, Dilma Rousseff a lancé un plan d'économie de 30 milliards de dollars pour tenter de venir à bout de l'inflation. La dépense publique a été réduite de 2,65% par rapport à l'année précédente, avec les effets récessifs connus sur le PIB. Au temps pour le développement des infrastructures et le soutien à l'activité économique. Mais aujourd'hui, Dilma Rousseff, dont Pierre Salama juge la politique économique "erratique", a rejoint le camp des opposants à l'austérité. "Géant par ta propre nature/Tu es beau, tu es fort, colosse impavide/Ton avenir reflète cette grandeur" chante l'hymne national brésilien depuis 1922. Les manifestants mettent désormais leur gouvernement au défi d'assurer la croissance du géant.

PRÉPARÉ PAR JACQUES DAVILA



ÉTAT DES MARCHÉS

AFRIQUE

JOANNESBURG : L'indice TOP40 a diminué de 877.21 points, 2.53%, pour clôturer à 33,793.13.

AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES

JAMAÏQUE : La JSE All Composite a diminué de 483.75 points (0,55%) pour clôturer à 87,769.20 dans un volume de 1 375 720.

TRINIDAD : L'indice composite a augmenté de 0,77 points (0,07%) pour clôturer à 1,124.62.

BRÉSIL : L'indice Bovespa de Sao Paulo a diminué de 2,21% (1 041,99 points) pour clôturer à 46.014.05 .

MEXIQUE: L'index IPC a diminué de 815.77 points, 2,14 %, dans un volume de 167,319,582 pour clôturer à 37,220.69. Í

ASIE

Début de semaine laborieux en Asie, où la situation des banques chinoises inquiète encore les marchés... A Tokyo, l'indice Nikkei cède 1,26% à la clôture, tandis que les marchés chinois accusent le coup plus fortement : à Hong Kong, le Hang Seng perd 2,4% en séance, tandis que le Shanghai Composite dévisse de 5,5% et Taiwan cède 0,4%. De son côté, la Bourse de Séoul baisse de 1,3%, celle de Sydney lâche 1,5%, Singapour rétrograde de 1%, de même que Bombay (indice BSE Sensex). Sur le marché des changes, le dollar progresse encore face aux principales devises, notamment le yen, qui revient à 98,25 Y/\$, contre 97,91 Y/\$ vendredi soir. Le yen a reperdu plus de 4% la semaine dernière face au billet vert, ce qui a permis à l'indice Nikkei de regagner 2,6% depuis 6 séances. Malgré ce rebond de Tokyo, l'indice MSCI Asie Pacifique a reculé de 2,3% la semaine dernière et abandonne désormais plus de 12% depuis le 20 mai dernier. Les investisseurs restent préoccupés par la politique de la Fed et par le risque d'un assèchement du crédit en Chine, malgré l'intervention de la banque centrale chinoise en fin de semaine dernière... Celle-ci a fait refluer les taux interbancaires au jour le jour de près de 14% à environ 8%. Pendant le week-end, la banque populaire de Chine n'a pas vraiment réussi à rassurer les investisseurs, en faisant savoir qu'elle estimait "raisonnable" la liquidité actuelle dans le système interbancaire, tout en affirmant qu'elle continuerait à procéder "de façon appropriée à un réglage fin" de sa politique monétaire...

ÉTATS UNIS

Wall Street reste en nette baisse ce lundi soir à deux heures de la clôture, dans le sillage des places asiatiques et européennes. Les investisseurs sont toujours préoccupés par la perspective d'un retrait progressif des achats d'actifs de la Réserve Fédérale américaine et par le risque d'un assèchement du crédit en Chine qui pourrait négativement impacter la croissance du pays. Aux Etats-

Unis, l'indice d'activité nationale américaine de la Fed de Chicago est encore ressorti négatif. Le DJIA chute actuellement de 0,95% à 14.658 pts, le Nasdaq recule de 1,20% à 3.317 pts, et le S&P500 perd 1,27% à 1.572 pts. La banque populaire de Chine a fait savoir ce week end qu'elle estimait "raisonnable" la liquidité actuelle dans le système interbancaire, tout en affirmant qu'elle continuerait à procéder "de façon appropriée à un réglage fin" de sa politique monétaire. De son côté, la Banque des règlements internationaux (BRI, la banque centrale des banques centrales), est allée ce week end dans le même sens que la Fed, en estimant dans son rapport annuel que les banques centrales ne devaient pas reporter le retrait progressif de leurs politiques 'ultra-accommodantes', malgré de possibles réactions négatives des marchés financiers. La BRI explique ainsi que les dangers de déstabilisation du système financier seraient encore plus graves si les banques centrales tardaient trop à retirer leur soutien massif apporté depuis la crise de 2008.

EUROPE

Les Bourses européennes ont terminé en baisse lundi, la crainte d'un resserrement du crédit en Chine venant accroître les tensions sur des marchés déjà préoccupés par le ralentissement programmé avant la fin de l'année de la politique de soutien à l'économie de la Réserve fédérale des Etats-Unis. À Paris, le CAC 40 a terminé en baisse de 1,71% (-62,41 points) à 3.595,63 points. Le Footsie britannique a cédé 1,42% et le Dax allemand a perdu 1,24 %, tandis que l'indice EuroStoxx 50 a décliné de 1,48% tandis que Wall Street subissait un déclin équivalent en début d'après-midi. Même si la détente des taux sur le marché interbancaire chinois a provisoirement rassuré sur l'état du crédit dans la seconde économie mondiale, la Banque populaire de Chine (PBoC) a demandé aux établissements chinois de mieux gérer leur trésorerie et de mieux contrôler leurs prêts. Les préoccupations liées à l'économie chinoise ont particulièrement touché les valeurs cycliques. Les indices des technologiques et de la construction figurent parmi les baisses sectorielles les plus importantes et perdent respectivement 2,32% et 1,93%. L'indice VSTOXX, qui mesure la volatilité de l'Eurostoxx 50, a pris 5,21% à 25,3 points, après avoir atteint en milieu de séance son plus haut niveau en neuf mois, à 26,4 points.

CHANGE

L'euro baissait toujours un peu lundi face à un dollar qui continuait de bénéficier de la perspective d'une diminution prochaine des mesures de soutien de la Réserve fédérale américaine (Fed) à l'économie des États-Unis dans un marché au demeurant sans grand élan. Vers 16H00 GMT, l'euro valait 1,3100 dollar contre 1,3122 dollar vendredi vers 21H00 GMT. La monnaie unique est tombée vers 12H20 GMT lundi à 1,3059 dollar, son niveau le plus faible depuis le 5 juin. L'euro reculait également face au yen, à 127,99 yens contre 128,45 yens jeudi soir. Le dollar aussi baissait face à la monnaie japonaise, à 97,69 yens - après être monté vers 03H00 GMT à 98,70 yens, son plus haut niveau en deux semaines - contre 97,87 yens vendredi. "Les frémissements causés sur les marchés par la perspective d'un retrait des rachats d'actifs (à la suite des commentaires de la Fed) n'ont pas vraiment encore disparu", commentait Anita Paluch, analyste chez Gekko Markets. Vers 16H00 GMT, la livre britannique progressait légèrement face à l'euro, à 85,00 pence pour un euro, et se stabilisait face au billet vert, à 1,5411 dollar pour une livre, après être tombée vers 09H50 GMT à 1,5344 dollar, au plus bas depuis le 5 juin. La devise helvétique progressait face à l'euro, à 1,2239 franc suisse pour un euro, et se stabilisait face au billet vert, à 0,9342 franc pour un dollar, après avoir atteint vers 02H50 GMT 0,9381 franc, son niveau le plus faible en deux semaines. L'once d'or a terminé à 1.286,75 dollars au fixing du soir contre 1.295,25 dollars vendredi. La devise chinoise a fini à 6,1445 yuans pour un dollar contre 6,1329 yuans vendredi.

MATIÈRES PREMIÈRES

Les cours du pétrole reculaient toujours lundi en fin d'échanges européens, minés par les craintes d'une crise de liquidités dans le secteur bancaire chinois et l'appréciation du dollar dans la perspective d'un resserrement de la politique monétaire aux États-Unis. Vers 16H00 GMT (18H00 HEC), le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en août valait 100,18 USD sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en baisse de 73 cents par rapport à la clôture de vendredi. Le Brent est passé sous la barre des 100 USD vers 07H00 GMT, à 99,82 USD, pour la première fois depuis le 3

juin. Sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de "light sweet crude" (WTI) pour la même échéance perdait 5 cents, à 93,62 USD. "Les prix du pétrole ont tenté un rebond" lundi en cours d'échanges européens, mais sans succès durable en raison "d'un dollar toujours élevé et des craintes sur les problèmes de liquidités en Chine", résumait Fawad Razaqzada, analyste chez GFT Markets. La récente envolée du taux auquel les banques se prêtent entre elles en Chine, signe de difficultés de refinancement dans le secteur financier du pays, inquiète les opérateurs, qui sont extrêmement attentifs au moindre signe de fragilité de la deuxième économie mondiale.

PRÉPARÉE PAR LA RÉDACTION



MANAGEMENT, PATRIMOINE, DROIT

L'ÉTAT FRANÇAIS CONDAMNÉ POUR PROCÉDURE EXCESSIVEMENT LONGUE DEVANT LE CONSEIL DES PRUDHOMMES

Suite à leur licenciement pour motif économique, intervenu le 31 mars 2009, dans le cadre de la fermeture du centre de recherche situé à Chilly Mazarin 49 anciens salariés chercheurs de Merck Santé (groupe pharmaceutique Merck KGaA) ont décidé, en juin 2009, d'engager une action devant le Conseil de prud'hommes de Longjumeau. Finalement, leurs licenciements sur fond de bénéfiques records ont été jugés injustifiés et l'employeur a été condamné à leur payer des dommages-intérêts. Mais la procédure fut interminable car le Conseil de prud'hommes a multiplié les prorogés et n'a statué qu'en décembre 2012 pour les 47 non-cadres soit 3 ans ½ plus tard et en mars 2013 pour les 2 cadres. En l'espèce, il ne fait aucun doute

que cette attente a été particulièrement pénible et mal ressentie par des salariés déjà profondément meurtris par la perte de leur emploi dans un contexte totalement surréaliste puisque la société affichait une santé financière insolente. Ils ont donc décidé de saisir le Tribunal de grande instance de Paris d'une action en déni de justice. Ils ont notamment fait valoir qu'ils avaient déjà été sérieusement éprouvés par de très nombreux mois à lutter au sein de leur entreprise pour tenter en vain, de préserver leurs emplois, et pour tenter de sauvegarder leurs droits dans le cadre d'un PSE, qu'ils ont estimé peu généreux, âprement négocié dans un contexte de stress et d'inquiétude majeure, avec des répercussions évidentes sur leur vie personnelle et familiale. Par jugement rendu le 05 juin 2013, le Tribunal de grande instance de Paris a estimé que « le préjudice de chaque demandeur, résultant notamment de l'attente d'une décision et des tensions psychologiques entraînées par l'incertitude où il s'est trouvé, renforcé par la perte de confiance dans les capacités de la juridiction à répondre à sa mission à chaque report annoncé, sera intégralement réparé... » et que « le délai excessif des procédures ... engage la responsabilité de l'État ». 41 salariés ont obtenu au titre de leur indemnisation pour le préjudice subi une somme de 6 000 € et 8 d'entre eux ont obtenu 4 000 € du fait qu'ils avaient engagé leur action un peu plus tard. Ils ont également obtenu 300 € chacun au titre de l'article 700 du CPC. **«Selon l'article L.141-I du Code de l'organisation judiciaire, l'État est tenu de réparer le dommage causé par le fonctionnement défectueux du service public de la justice, sa responsabilité étant engagée par une faute lourde, constituée par une déficience caractérisée par un fait ou une série de faits traduisant l'inaptitude du service public de la justice à remplir la mission dont il est investi, ou par un déni de justice, le**

caractère raisonnable de la durée d'une procédure s'appréciant suivant les circonstances de la cause, la complexité de l'affaire, le comportement du requérant et celui des autorités compétentes ainsi que l'enjeu du litige pour les intéressés. En outre, selon les articles R. 1456-2 et R. 1456-4 du Code du travail, en cas de litige portant sur des licenciements pour motif économique, le Conseil de prud'hommes doit "statuer en urgence", l'audience de conciliation devant être fixée dans le mois de la saisine et l'audience devant le bureau de jugement dans un délai qui ne peut excéder six mois. »Le jugement relève que le conseil de prud'hommes de Longjumeau n'a respecté aucun de ces délais et que la date de délibéré a été prorogée à 7 reprises alors même que cela n'était justifié « en aucune manière par la complexité de l'affaire, en l'absence de toute mesure d'instruction, de demandes spécifiques de certains salariés ou d'une quelconque particularité ». « Le fait que la juridiction ait souhaité traiter dans le même temps l'ensemble des procédures initiées par les salariés concernés par le licenciement économique prononcé par leur employeur qui ont saisi la juridiction, ce qu'une bonne administration de la justice justifiait, ne pouvait conduire à ne pas respecter pour chacun d'eux les délais légaux et la durée raisonnable nécessaire dans tous les litiges où la situation professionnelle des justiciables est en jeu, mais au contraire à prendre tout moyen utile pour traiter dans les meilleurs délais possibles les demandes des salariés. Il convient au demeurant de noter que les demandeurs à l'instance ont été assistés par un seul avocat, ce qui a contribué à faciliter la communication des pièces et l'échange des moyens, qu'aucune mesure d'instruction n'a dû être ordonnée et que si les motifs des décisions rendues ont été rédigés avec soin, et comprennent plus de 10 pages, pour l'essentiel ils répondent à des moyens

identiques, même si les prétentions sont particulières à chaque salarié. En tout état de cause, aucun motif lié à la complexité exceptionnelle du dossier, au comportement des parties ou à toute autre cause n'explique les dépassements des délais légaux et du délai raisonnable pour traiter de telles procédures. Enfin, le caractère sensible du dossier concernant un grand nombre de salariés dans un contexte où le principe même des licenciements pour motif économique est discuté, compte tenu de la bonne santé de l'entreprise, devait inciter particulièrement la juridiction saisie à prendre toute mesure utile pour que le délai de traitement de l'ensemble du conflit soit adapté ». Le jugement a encore décidé que l'exécution provisoire qui avait été sollicitée par les demandeurs « est nécessaire et compatible avec la nature de la décision. » En conséquence de quoi, l'État doit payer immédiatement le montant des indemnités même en cas d'appel. Cette dernière condamnation de l'Agent Judiciaire de l'État au profit d'un collectif de 49 demandeurs met en lumière, une fois encore, la lenteur excessive de certains conseils de prud'hommes qui désespère tant les avocats et leurs clients. Même si l'on connaît le manque de moyens parfois cruel de cette juridiction paritaire, il n'en demeure pas moins que cela est tout à fait anormal et particulièrement préjudiciable aux salariés en ce qu'ils doivent alors attendre des années pour être enfin indemnisés.

PRÉPARÉE PAR MYRIAM ROMUALD



TABLEAU DE BORD

LE SMIC

Le montant du SMIC horaire brut est fixé, à partir du 1er janvier 2013 à 9,43 euros de l'heure. Avec cette hausse de 0,3%, le salaire minimum passe à 1430,22 euros bruts mensuels pour 35 heures.

Avec la prise en compte de l'accord BINO le salaire minima est de: **1679,7 € brut**

mensuel dont **254€** de prime BINO. Avec les critères de Guadeloupe les chiffres sont : **9,50 brut** ; **1440,86 brut**.

INDICE DU COÛT DE LA CONSTRUCTION:

Au 3e trimestre 2012, l'indice des loyers commerciaux est à 108,17 points et augmente de 2,72% sur un an.

Au 3e trimestre 2012, l'indice du coût de la construction est à 1648 points et augmente de 1,48% sur un an.

POPULATION

POPULATION 2011: 401 784 habitants

OFFRE

PIB 2011 : 7 910 dont 34 % de PIB non marchand (2 690)

IMPORTATIONS 2011: 2 664

RESSOURCES TOTALES : 10 853

DEMANDE

CONSOMMATION 2011: 8 488 (5 126 ménage et 3 362 administration)

INVESTISSEMENT 2011 : 1 476

EXPORTATIONS 2011 : 889

DEMANDE TOTALE : 10 853

PRIX

MARS 2013 : 0,8% sur un mois ; 1,9 % sur un an

EMPLOI , CHÔMAGE

DEMANDEURS D'EMPLOI (A B C) EN AVRIL 2013 : 68 160 (+1,4% sur un an)

OFFRES D'EMPLOI EN AVRIL 2013 : 450 (- 4,1% sur un an)

EMPLOI MARCHAND au 30 septembre 2012 : 49,8 (dont 8,5 industrie , 7,5 construction, 33,8 service marchand)

EMPLOI NON MARCHAND EN 2010 : 48577 dont 36 282 fonctionnaires (état 15212, collectivités locales 15 729 , santé 5341).

ENTREPRISES CRÉÉS

NOMBRE D'ENTREPRISES CRÉÉES en 2012 : 5015

PRÉPARÉE PAR L'OBSERVATOIRE ÉCONOMIQUE CARAÏBE



LA NATION

**PUBLICATION DU GROUPE MÉDIA CARAÏBE : 22 BIS
RUE ALEXANDRE ISAAC POINTE À PITRE GUADELOUPE**

INTERNET

SITE INTERNET :

<http://www36.jimdo.com/app/s060009c26218383e/p0f5a47fdd2282739/>

FACEBOOK: <http://www.facebook.com/pages/La-Nation/157867524265289>

YOUTUBE: <http://www.youtube.com/user/paludore>

RÉDACTION

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION ET RÉDACTEUR EN CHEF : **ELUTHER JEAN PAUL**
COMITÉ DE RÉDACTION : José Ayassamy ; Romuald Myriam ; Jacques Davila; Wesley aminata.

ADMINISTRATION :

PRÉSIDENT DU CONSEIL D ADMINISTRATION : DAVILA JACQUES

COORDONNATEUR ADMINISTRATIF:

Abonnement : 0690 40 42 55 ;

Publicité : Régie Caraïbe de publicité 0690 40 42 55 ;

Agence de presse : Média info



Pensez ENVIRONNEMENT : n'imprimez que si nécessaire

**MERCI DE
DIFFUSER
LA NATION**

**ÉCRIVEZ NOUS.
VOTRE POINT DE VUE NOUS INTÉRESSE**